

---

## Fondation canadienne pour l'innovation

### MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Juillet 2015

#### La présente mise à jour traite des sujets suivants:

1. Au revoir à Robert Davidson
2. Résultats du Concours 2015 du Fonds d'innovation
3. Initiative sur la cyberinfrastructure
4. Allocation du Budget fédéral de 2015
5. Concours du Fonds collègue-industrie pour l'innovation (Volet 1)
6. Prix du Gouverneur général pour l'innovation
7. Sondage auprès des clients et intervenants de la FCI
8. Étude sur l'utilisation des infrastructures
9. Mise à niveau du Système de gestion des contributions de la FCI : fonctionnalité de l'aperçu

#### **1. Au revoir à Robert Davidson**

Plusieurs d'entre vous savent que la FCI a récemment dit au revoir à Robert Davidson qui a pris sa retraite le 30 juin après une longue et illustre carrière dans le monde des politiques du secteur postsecondaire et du financement de la recherche. Il a passé plus de douze ans à la FCI, d'abord comme directeur des programmes à la FCI, et depuis 2011, à titre de vice-président des programmes et de la planification. En mai 2015, l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche lui a remis le Prix Walter-Hitschfeld pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du milieu de la gestion de la recherche au Canada. Nous souhaitons tous à Robert une « après-carrière » bien méritée!

#### **2. Résultats du Concours 2015 du Fonds d'innovation**

Les résultats [ont été dévoilés le 29 mai par le ministre d'État \(Sciences et Technologie\)](#). Par ce concours, la FCI a investi plus de 333 millions de dollars dans 82 projets de 52 établissements au Canada : plus de 256 millions de dollars en infrastructures de recherche, en plus d'un investissement de 77 millions de dollars pour appuyer les coûts de maintenance et d'exploitation de ces infrastructures.

La FCI a incorporé quelques nouveaux éléments lors de ce concours, notamment :

- En demandant aux comités d'évaluation multidisciplinaire d'évaluer les propositions en fonction des trois objectifs du concours différents des six critères évalués par les comités experts
- En passant d'une échelle d'évaluation à quatre niveaux à une échelle à cinq niveaux
- En permettant aux projets réunissant au moins trois établissements de demander un montant additionnel (jusqu'à cinq pour cent de la contribution de la FCI) afin d'assumer les coûts additionnels liés à la gestion de ces projets multiétablissements
- En reconnaissant tous les établissements recevant du financement de la FCI et ce peu importe si l'établissement était celui ayant soumis la demande (établissement administratif) ou un établissement collaborateur

Même si plusieurs établissements nous ont déjà fait part de leurs commentaires au sujet du concours, nous vous invitons à nous transmettre vos suggestions au sujet du Concours 2015 du Fonds d'innovation, y compris vos impressions sur l'approche adoptée pour l'annonce des résultats. Votre opinion sera fort utile pour alimenter notre réflexion sur le prochain concours que nous commencerons à planifier sous peu. Vous pouvez soumettre vos commentaires à Guy Levesque à [guy.levesque@innovation.ca](mailto:guy.levesque@innovation.ca).

Suite à l'annonce en mai, la FCI a affiché sur son site Web quelques [tableaux illustratifs](#) des résultats du concours. Voici quelques points saillants et observations :

- Le taux de succès global : 31 pour cent; le taux de financement : 33 pour cent
- La contribution moyenne de la FCI : 2,95 millions de dollars, la plus petite étant de 285 000 dollars et la plus grosse à plus de 23 millions de dollars
- Les plus grandes universités (celles recevant plus de 1 pour cent du total du financement des trois organismes fédéraux de financement de la recherche) représentent la plus grande part des propositions soumises (85 pour cent), des propositions retenues (94 pour cent) et du montant total financé (97 pour cent). Leur taux de succès global est de 34 pour cent. L'organisme U15 a reçu une importante part du financement, soit 206 millions de dollars, représentant 80 pour cent du budget total du concours
- Les plus petites universités (celles recevant moins de 1 pour cent du total du financement) ont vu leur part des propositions soumises passer de 18 pour cent lors du concours 2012 à 13 pour cent; les propositions retenues passer de 9 pour cent à 5 pour cent; le montant total financé de 6 pour cent à 3 pour cent. Leur taux de succès global était de 11 pour cent, soit une diminution de 5 pour cent de leur taux de succès en 2012, qui était de 16 pour cent
- Les établissements de l'Atlantique ont soumis 13 propositions au concours 2015, une augmentation comparativement au concours 2012 pour lequel il n'y avait eu que 9 projets soumis. Malgré qu'aucun projet n'ait été retenu en 2015, un établissement de l'Atlantique recevra du financement à titre d'établissement collaborateur
- Une analyse plus détaillée de la répartition des projets retenus, par taille, démontre que les 47 propositions demandant 2 millions ou plus à la FCI recevront 84 pour cent (215

millions de dollars) du montant total financé. Les 40 autres projets retenus, demandant moins de 2 millions à la FCI se partageront 40 millions de dollars

- Les propositions de plus de 2 millions représentent 56 pour cent du montant total financé, et ceux de moins de 2 millions, 46 pour cent. Étant donné que la part du nombre de projets soumis demandant moins de 2 millions était de 43 pour cent, cela indique que les plus petits projets ont connu un succès important dans le concours 2015.
- Des 87 propositions financées, 15 d'entre elles réunissaient au moins trois établissements admissibles; au total, une somme additionnelle de 2,5 millions de dollars a été accordée à 10 de celles-ci pour lesquelles l'évaluation au mérite a jugé la demande du montant additionnel (jusqu'à 5 pour cent de la contribution FCI) pleinement justifiée
- Cinquante-quatre (54) des propositions soumises au concours 2015 sont en effet des resoumissions de projets qui n'avaient pas été retenus au Concours 2012 des Fonds de l'avant-garde et des initiatives nouvelles. De celles-ci, 23 ont été financées - un taux de succès de 43 pour cent, bien au-dessus du taux de succès global de 31 pour cent.

Ces résultats soulèvent des questions importantes pour planification et l'élaboration de nos prochains grands concours. De façon plus particulière, les faibles taux de participation et de succès des plus petits établissements et des établissements de l'Atlantique nous mènent à une réflexion plus poussée sur les fonds de la FCI afin que ceux-ci satisfassent bien les besoins de l'ensemble des établissements au Canada. Ce sera sans doute parmi les thèmes clés de discussion des séances de consultation que nous mènerons cet automne. Entre-temps, nous vous encourageons à nous faire part de vos impressions, idées et suggestions sur ces enjeux ou autres.

### **3. Initiative sur la Cyberinfrastructure**

Il y a eu de nombreux développements depuis le lancement de l'initiative en novembre dernier. D'abord, nous voulons remercier sincèrement tous celles et ceux qui ont participé et contribué aux séances de consultation organisées en juin 2014 et en janvier 2015, cela a assuré une belle cohérence entre les besoins de la communauté de recherche et l'initiative que nous avons développée.

Sous le Défi 1, pour les projets d'infrastructures de données de recherche, le Comité d'évaluation multidisciplinaire s'est réuni récemment pour évaluer les [37 Avis d'intention](#) reçus en mai. Dix-huit (18) ont été invités à soumettre une proposition détaillée en octobre.

Sous le Défi 2, la demande, visant la modernisation et la mise à niveau de la plateforme de calcul informatique en recherche avancé gérée par Calcul Canada, devait aborder les besoins les plus pressants. Le conseil d'administration de la FCI a approuvé les recommandations de financement lors de sa rencontre en juin. Nous anticipons une annonce publique des résultats par le gouvernement fédéral sous peu.

### **4. Allocation du budget fédéral 2015**

Comme vous le savez sans doute, le Budget fédéral de 2015 a accordé 1,33 milliard de dollars à la FCI. Ceci représente le plus important investissement jamais fait en appui à l'infrastructure de recherche au Canada. La FCI est présentement en discussion avec les

représentants d'Industrie Canada au sujet des paramètres du nouveau financement, et nous espérons finaliser les détails afin de signer une entente dans les semaines à venir. Dès que l'entente sera bouclée, nous communiquerons les détails pertinents à tous nos intervenants sur l'utilisation proposée du 1,33 milliard de dollars, ainsi que les séances de consultation et les échéanciers des nouveaux concours.

#### **5. Concours du Fonds collège-industrie pour l'innovation (Volet 1)**

Le concours a été lancé en octobre 2014 et la FCI investira jusqu'à 10 millions de dollars pour financer les coûts d'infrastructure des projets retenus. À la mi-mai, 16 propositions demandant un financement d'un peu plus de 10 millions de dollars de la part de la FCI ont été reçues. Il est donc fort peu probable que la FCI investisse le plein montant à ce concours. La FCI continuera de travailler de près avec les collèges, cégeps et polytechniques afin de mieux cerner les enjeux et les raisons entourant le faible taux de participation qui perdure, et de s'assurer que le Fonds collège-industrie pour l'innovation continue de bien répondre aux besoins de la communauté.

#### **6. Prix du Gouverneur Général pour l'innovation**

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est fière d'appuyer les nouveaux Prix du [Gouverneur général pour l'innovation](#) annoncé le 9 juin dernier par son Excellence le très honorable David Johnston. Il souligneront l'apport des plus grands penseurs, preneurs de risques, entrepreneurs et innovateurs du pays dont les idées changent le Canada et améliorent la vie de ses citoyens.

La FCI sera responsable de la gestion du processus d'examen des candidatures en utilisant le processus rigoureux d'évaluation au mérite pour lequel nous sommes reconnus.

Les organismes désignés comme « partenaires parrains » par le bureau du secrétaire du Gouverneur général seront invités à soumettre leur candidature de septembre à novembre de l'année en cours, suivi du processus d'examen des candidatures de novembre 2015 à mars 2016, se terminant avec la cérémonie de remise des prix au printemps 2016.

#### **7. Sondage auprès des clients et intervenants de la FCI**

La FCI a mené récemment un sondage auprès d'un échantillon de clients (individu ayant un rôle d'administrateur de la recherche d'un établissement admissible, ainsi que les responsables de projet – liés à des projets retenus et non retenus) et d'intervenants (individu d'un organisme ayant un intérêt particulier pour les activités de la FCI mais qui n'est pas admissible à recevoir du financement) pour mesurer leur niveau de satisfaction à l'endroit de la FCI, ses objectifs et ses activités de financement. Le sondage a été acheminé à tout près de 1500 individus, et le taux de réponse se chiffrait à 40 pour cent.

La grande majorité des répondants sont satisfaits ou très satisfaits de la FCI. De plus, le niveau de satisfaction est plutôt constant; 17 pour cent ont signalé un taux de satisfaction croissant dans la dernière année et 9 pour cent un taux décroissant. Plus de 90 pour cent des répondants ont indiqué que la FCI est un acteur extrêmement important dans l'écosystème canadien de la science, de la technologie et de l'innovation, et la majorité des intervenants croit que la FCI atteint ses objectifs de façon efficace.

Quant aux activités de conception et de prestation des fonds, les réponses étaient positives, et ce, plus particulièrement pour nos fonds principaux. Dans tous les cas, le taux de satisfaction était légèrement plus élevé pour la prestation que pour la conception. La FCI se

tourne maintenant vers une analyse plus en profondeur des commentaires supplémentaires provenant de plus de 200 répondants. Nous voulons remercier tous celles et ceux qui ont participé au sondage.

#### **8. Étude sur l'utilisation des infrastructures**

À l'été 2014, la FCI a entrepris une étude approfondie sur le niveau d'utilisation des infrastructures de recherche financées ainsi que les facteurs ayant une incidence sur les taux et profils d'utilisation. Cette étude s'est servie des données recueillies dans les rapports d'avancement de projets ainsi que des entrevues d'un échantillon représentatif de chercheurs et d'administrateurs de la recherche. Les données révèlent que 75 pour cent des infrastructures de recherche sont pleinement utilisées au courant d'une année, et que l'autre 25 pour cent est divisée de façon égale entre la sous-utilisation et la surutilisation. Les infrastructures sont généralement pleinement exploitées, et ce par une gamme diversifiée de chercheurs et d'utilisateurs. La surutilisation et la sous-utilisation sont typiquement de nature ponctuelle, en raison des délais normaux de la mise en service et la pleine exploitation, le manque de ressources pour assurer une pleine exploitation ou les besoins plus importants en maintenance en lien avec l'âge des infrastructures. L'étude confirme également que les chercheurs qui assurent leur exploitation sont consciencieux et ont à cœur l'utilisation optimale de ces infrastructures. Le rapport de l'étude sera affiché sur notre site Web à la fin de l'été.

#### **9. Mise à niveau du Système de gestion des contributions de la FCI : fonctionnalité d'aperçu**

Nous procéderons à une mise à niveau du Système de gestion des contributions de la FCI du 7 au 10 juillet prochain, ce qui pourrait provoquer des interruptions de service mineures, particulièrement le vendredi 10 juillet. Cette mise à niveau activera la fonctionnalité de l'aperçu présentée récemment à la Conférence annuelle de l'Association canadienne des administratrices et des administrateurs de recherche à Toronto. Cette fonctionnalité fournit de l'information sommaire sur le portefeuille des contributions FCI d'un établissement et des projets individuels. La mise à niveau modifiera aussi certaines des composantes technologiques sous-jacentes du système, ce qui pourrait causer des problèmes mineurs, malgré nos essais. Veuillez nous signaler tout nouveau problème à [help.aide@innovation.ca](mailto:help.aide@innovation.ca).

La FCI travaille à l'élaboration d'un dépôt de rapports qui s'ajoutera à la fonctionnalité d'aperçu et au développement d'une fonctionnalité qui permettra aux établissements de visualiser les détails de leur enveloppe institutionnelle sous le Fonds des leaders John-R.-Evans, lesquels devraient être lancés en 2016. Nous consulterons ce certains agents de liaison avec la FCI et d'administrateurs de comptes de la FCI pour nous aider à bien définir vos besoins afin de structurer et organiser correctement le dépôt de rapports.